






BAMBOO Télé + Internet + Tél. Fixe (2), (3)

	XL	L	M	S
	141 € TTC / mois 125, 02 € HTVA / mois	97 € TTC / mois 87, 03 € HTVA / mois	84 € TTC / mois 76, 07 € HTVA / mois	70 € TTC / mois 63, 87 € HTVA / mois
	HD/4K, PostTV GO, Gestion du direct (4) Enregistrement, Replay 7 jours (4) 1000 h d'enregistrement (4)	HD/4K, PostTV GO, Gestion du direct (4) Enregistrement, Replay 7 jours (4) 200 h d'enregistrement (4)	HD, PostTV GO, Gestion du direct (4) Enregistrement, Replay 7 jours (4) 100 h d'enregistrement (4)	HD, PostTV GO, Gestion du direct (4) Enregistrement, Replay 7 jours (4) 20 h d'enregistrement (4)
	Volume internet inclus (5) Jusqu'à 1 Gbit/s downstream (5) Jusqu'à 500 Mbit/s upstream (5) 1 adresse e-mail @pt.lu (6)	Volume internet inclus (5) Jusqu'à 500 Mbit/s downstream (5) Jusqu'à 250 Mbit/s upstream (5) 1 adresse e-mail @pt.lu (6)	Volume internet inclus (5) Jusqu'à 100 Mbit/s downstream (5) Jusqu'à 50 Mbit/s upstream (5) 1 adresse e-mail @pt.lu (6)	Volume internet inclus (5) Jusqu'à 20 Mbit/s downstream (5) Jusqu'à 768 Kbit/s upstream (5) 1 adresse e-mail @pt.lu (6)
	Appels vers numéros fixes nationaux (7) Appels soir & week-end vers tous les mobiles nationaux (8) 120 minutes vers Fixes Zone 1 et 60 minutes vers Mobiles Zone 1 (8)			

BAMBOO Internet + Tél. Fixe (2), (3)

	XL	L	M	S
	119 € TTC / mois 101,71 € HTVA / mois	70 € TTC / mois 59, 83 € HTVA / mois	58 € TTC / mois 49, 57 € HTVA / mois	46 € TTC / mois 39, 32 € HTVA / mois
	Volume internet inclus (5) Jusqu'à 1 Gbit/s downstream (5) Jusqu'à 500 Mbit/s upstream (5) 1 adresse e-mail @pt.lu (6)	Volume internet inclus (5) Jusqu'à 500 Mbit/s downstream (5) Jusqu'à 250 Mbit/s upstream (5) 1 adresse e-mail @pt.lu (6)	Volume internet inclus (5) Jusqu'à 100 Mbit/s downstream (5) Jusqu'à 50 Mbit/s upstream (5) 1 adresse e-mail @pt.lu (6)	Volume internet inclus (5) Jusqu'à 20 Mbit/s downstream (5) Jusqu'à 768 Kbit/s upstream (5) 1 adresse e-mail @pt.lu (6)
	Appels vers numéros fixes nationaux (7) Appels soir & week-end vers tous les mobiles nationaux (7) 120 minutes vers Fixes Zone 1 et 60 minutes vers Mobiles Zone 1(8)			

(1) Taux de TVA : 17% - Taux de TVA services Télé : 3%

(2) Toute souscription est soumise à éligibilité technique. La durée minimale d'engagement à l'offre BAMBOO est de 24 mois. Dans le cas d'une résiliation du service pendant la période initiale d'engagement par le client, ce dernier est redevable du solde des redevances mensuelles restant à courir jusqu'à la fin de cette période initiale. A l'issue de la période initiale d'engagement, le contrat est reconduit tacitement de mois en mois, conformément aux Conditions Générales et Particulières de Vente applicables.

(3) Le tarif applicable pour le mois de la souscription est calculé au prorata du nombre de jours restant à courir entre le jour de la souscription et le dernier jour du mois concerné. Le tarif applicable pour le mois de la résiliation est calculé au prorata du nombre de jours restant à courir entre le jour du traitement de la résiliation conformément aux délais spécifiés dans les Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A. en vigueur et le dernier jour du mois concerné. La facturation des éventuelles consommations n'est pas appliquée au prorata. En cas de portage vers un autre opérateur, le Client pourra être indemnisé en cas de retard ou d'abus dans le cadre de la procédure de portage conformément aux dispositions de la loi applicable en la matière. Il pourra en faire la demande auprès de POST conformément à l'article 21.1 des Conditions Générales de vente.

(4) La liste des chaînes compatibles avec ces services est disponible sur www.tele.lu.
Maximum de 6 décodeurs : 1 décodeur inclus dans l'offre de base et 5 en option.

(5) Débit annoncé. Le débit maximal et le débit normalement disponible dépendent de plusieurs facteurs tels que, entre autres, l'infrastructure desservant l'adresse du Client ou encore le câblage interne dans le bâtiment du Client. De plus amples détails concernant les débits peuvent être trouvés dans le Document Net Neutralité.

(6) Une adresse e-mail est incluse dans BAMBOO. Si le client souhaite la création d'adresses e-mail supplémentaires, elles seront facturées conformément aux tarifs en vigueur dans la liste de prix des services de Télécommunications de POST Télécom - rubrique Messagerie Electronique.

(7) Le service de téléphonie fixe est délivré exclusivement sur la technologie « Voice over IP ». Si le client possède un ou plusieurs équipements listés ci-après, il doit s'assurer lui-même de la compatibilité des installations avec le Service d'Accès Internet en fonction de l'offre choisie et procéder si nécessaire aux adaptations des équipements (Fax/Terminal Bancomat/Systèmes d'alarmes). Appels vers numéros fixes nationaux : communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers tous les numéros fixes nationaux, hors trafic Internet, numéros services spéciaux et fax. Appels soirs et week-end vers numéros mobiles nationaux : du lundi au vendredi de 19.00 à 08.00 heures ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée

Le trafic téléphonique généré sur le numéro de téléphone lié à la connexion Bambo sera acheminé exclusivement via le réseau téléphonique et les plateformes Voix de POST Luxembourg. POST fournit le service de téléphonie sans niveau minimal de qualité de service.

(8) Rythme de facturation : 60"/60" vers le réseau fixe national et 60"/15" vers le réseau mobile national. Toute période de facturation entamée est considérée comme période entière. La zone 1 comprend les pays et territoires suivants : Açores, Aruba, Alaska, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hawaï, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Madère, Malte, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands; NCFa exclus), Saint Pierre et Miquelon, San Marino, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (Rép.), Vatican, Wallis et Futuna. Pour les tarifs hors abonnement BAMBOO, reportez-vous à la section Téléphonie fixe en dehors des consommations forfaitaires incluses.

Engagement		
Durée minimale d'engagement à l'offre BAMBOO		24 mois
Dans le cas d'une résiliation du service avant la fin de la période initiale d'engagement par le client, ce dernier est redevable du solde des redevances mensuelles. A l'issu de l'engagement initial de 24 mois, le contrat est reconduit tacitement de mois en mois. Voir Conditions Générales et Particulières de Vente applicables.		
Dans le cadre d'un déménagement d'un (des) service(s) de télécommunication, le client se réengage pour une durée de 24 mois à compter de la date d'installation du service à la nouvelle adresse.		
Remplacement d'offre BAMBOO		
Le remplacement d'une offre BAMBOO par une autre offre BAMBOO implique un réengagement de 24 mois. La suppression du service PostTV avant la fin de la période contractuelle d'engagement entraîne la facturation d'un forfait de résiliation de 99 € majoré d'éventuels frais de non-restitution de décodeur(s) et/ou de restitution de décodeur(s) dégradé(s) ou incomplet(s). La suppression du service de téléphonie fixe avant la fin de la période contractuelle d'engagement implique une facturation de 5 € par mois restants à courir jusqu'à la fin de cette période.		
Activation	En € HTVA	En € TTC
Frais d'activation pour une nouvelle connexion ou modification de connexion BAMBOO incluant 3 décodeurs (9)	84,62	99,00
Forfait par prise installée, 25 mètres de câblage inclus	93,16	109,00
Câblage supplémentaire (€ /mètre)	5,00	5,85
Do It Yourself (10)	Gratuit	Gratuit
Les frais de câblage interne (hors activation, HomeServer, et frais administratifs) sont mensualisés sur la période d'engagement BAMBOO (24 mois). Le client ne peut opter pour la mensualisation de ses frais de câblage interne que lorsque le devis établi par le technicien lors de l'installation est supérieur à 120€ TTC.		
HomeServer	En € HTVA	En € TTC
Avec engagement contractuel BAMBOO de minimum 24 mois (11)	50,43	59,00
FritzBox 7490 (fin de commercialisation) - sans engagement contractuel	221,37	259,00
FritzBox 7530 - sans engagement contractuel	135,90	159,00
FritzBox 7583 - sans engagement contractuel	247,01	289,00
Installation / Remplacement / Restitution Décodeur PostTV (12)	En € HTVA	En € TTC
Forfait de déplacement d'un technicien et d'installation de décodeur (inclus 3 décodeurs)	84,62	99,00
Forfait supplémentaire pour ajout/échange de 4 décodeurs ou plus	58,97	69,00
Frais appliqués en cas de restitution de décodeur incomplet ou détérioré (en fin de contrat ou lors d'un échange)	42,73	50,00
Frais appliqués en cas de non restitution de décodeur (en fin de contrat ou lors d'un échange)	128,21	150,00
Frais d'échange de décodeur anticipé en cours de période d'engagement	29,92	35,00
Options Internet (13)	En € HTVA	En € TTC
Adresse IP publique dynamique – Abonnement mensuel (14)	1,71	2,00
Adresse IP publique statique (fixe) – Initialisation (14)	95,73	112,00
Adresse IP publique statique (fixe) - Abonnement mensuel (14)	25,00	29,25
Protection Web – Abonnement mensuel	2,56	3,00
Options PostTV (uniquement disponibles pour BAMBOO Télé + Internet + Tél. fixe) (13)	En € HTVA	En € TTC
Décodeur supplémentaire ⁴ + 50h d'enregistrement – Abonnement mensuel	6,84	8,00
50 h d'enregistrement supplémentaires – Abonnement mensuel	2,56	3,00
110 h d'enregistrement supplémentaires – Abonnement mensuel	5,13	6,00
240 h d'enregistrement supplémentaires – Abonnement mensuel	10,27	12,00
Bouquets thématiques supplémentaires – Abonnement mensuel (15)		(détails sur www.tele.lu)
Options Tél. Fixe (13)	En € HTVA	En € TTC
Numéro supplémentaire - Abonnement mensuel (17)	1,22	1,43
3 communications simultanées – Abonnement mensuel (17)	5,90	6,90
Sans téléphonie fixe – Remise sur abonnement mensuel (16)	- 4,27	- 5,00
Frais administratifs	En € HTVA	En € TTC
Facture détaillée mensuelle / Duplicata de contrat / Envoi de facture par courrier		Gratuit
Duplicata de facture (prix par facture)	5,98	7,00
Recherche et impression extraordinaire du détail des communications (6 derniers mois au maximum, par mois et par ligne)	12,18	14,25
Reconnexion après blocage d'office effectué suite à une infraction à l'article 9. de nos conditions générales (par ligne ou accès ou numéro d'appel multiple (MSN))	36,55	42,76

(9) Ces frais comprennent l'activation de BAMBOO (mise en service des services e-mail, voix, HSI (High Speed Internet), Télévision) à l'exclusion de l'installation du câblage interne, dont les tarifs sont détaillés dans les listes Câblage Interne et Liste des Services de Télécommunications de POST Telecom S.A. Toute souscription est soumise à éligibilité technique. La disponibilité du produit BAMBOO dépend de l'infrastructure du réseau desservant le client. 3 décodeurs inclus s'appliquent à l'ajout ou à l'échange de décodeur.

(10) Le kit Do-It-Yourself permet au Client de réaliser lui-même toute l'installation et l'activation du Service sans intervention d'un technicien sur site. POST Telecom se réserve le droit de déterminer les Clients qui sont éligibles à la souscription d'un kit Do-It-Yourself en fonction du pré-câblage existant et des services fournis par POST Telecom déjà disponibles sur le site du Client, du déploiement de la technologie Fibre, ainsi que des performances du Réseau desservant le site concerné. La configuration du HomeServer appartenant au Client reste de la seule responsabilité du Client.

(11) Le prix avec engagement de 24 mois est de 59,00€ TTC pour les FritzBox 7530 et 7583. Le choix du modèle est à la responsabilité de POST Telecom S.A. et dépendra de l'éligibilité technique ainsi que de l'infrastructure de chaque client.

(12) La restitution d'un décodeur peut être réalisée à tout moment par le client en conservant au moins un (1) décodeur actif sur le service PostTV. D'éventuels frais de non-restitution de décodeur(s) et/ou de décodeur(s) dégradé(s) ou incomplet(s) peuvent être facturés au client. La restitution de l'ensemble des décodeurs constitue une résiliation de service et donc un changement d'offre BAMBOO avec les modalités contractuelles y associées. Les décodeurs de première génération sont d'office remplacés en cas de migration vers BAMBOO avec Télé. Les décodeurs de deuxième génération peuvent tous fonctionner avec BAMBOO, mais un échange vers le dernier modèle N7900 peut être réalisé gratuitement si le service PostTV a été souscrit il y a plus d'un an, ou après le 1er Mars 2016. Dans les autres cas, un montant de forfaitaire de 35€ sera facturé par décodeur échangé. La gratuité et les montants évoqués ci-dessus s'entendent hors frais de déplacement d'un technicien et de câblage interne.

(13) Les options sont souscrites pour une durée minimale d'un mois reconduite tacitement jusqu'au prochain terme du contrat. Le client a toutefois la possibilité de demander la résiliation de tout ou partie des options souscrites sans indication de motif. La résiliation d'une option sera effective dans les 24h suivant la réception par POST Telecom S.A. d'une telle demande via l'application mobile ou tout autre moyen de vente à distance électronique ou via courrier de résiliation adressé par le client par courrier recommandé avec accusé réception adressé à POST Telecom S.A., 1 rue Bian, L-1235 Luxembourg.

(14) Par défaut, l'adressage IP sera : adresse IPv4 privée dynamique et série d'adresses IPv6 dynamiques. L'option Adresse IPv4 publique dynamique inclut : adresse IPv4 publique dynamique et série d'adresses IPv6 dynamiques. L'option Adresse IPv4 publique statique inclut : adresse IPv4 publique statique et série d'adresses IPv6 statiques ainsi que l'ouverture des ports SMTP en sortie.

(15) Certains bouquets supplémentaires sont soumis à un engagement de 12 mois. Voir détails et conditions dans le menu MyTV de votre Décodeur PostTV.

(16) En acceptant la suppression du service téléphonie fixe, le client accepte notamment de ne plus pouvoir accéder aux services de secours. L'ajout du service téléphonie fixe en cours de contrat implique un nouvel engagement pour une durée de 24 mois. La suppression du service téléphonie fixe en cours de contrat implique un nouvel engagement pour une durée de 24 mois et une facturation de 5 € par mois restants jusqu'à terme du contrat.

(17) Un maximum de 7 numéros supplémentaires est autorisé, soit 8 numéros au total. Dès qu'un numéro supplémentaire est ajouté, l'option 3 communications simultanées doit être activée et sera facturée.

Téléphonie Fixe – Installation et Activation							
Raccordement maison, immeuble à appartement ou bureaux au réseau de télécommunications et autres frais Téléphonie Fixe				Voir Liste de prix des services de Télécommunication de POST Telecom S.A.			
Téléphonie Fixe – Utilisation en dehors des consommations forfaitaires incluses							
Nos prix sont indiqués par minute. Les communications sont facturées sur base du cumul des périodes de facturation utilisées. Une période de facturation entamée est considérée comme période entière.							
Prix des communications dans le réseau téléphonique national		Période de facturation en seconde		Prix par minute			
				En € H.T.		En € T.T.C	
Tarif vers les fixes nationaux 24 H/24 et 7 jours/7		60		0,0299		0,0350	
Prix des communications avec les usagers d'autres services nationaux							
Service appelé	Périodes de facturation en secondes 1ère période/périodes subséquentes	Prix par minute					
		En € H.T.		En € T.T.C			
Réseau mobile POST et autres réseaux nationaux mobiles	60/15	0,1590		0,1860			
Voice Mail réseaux mobiles: consultation des messages enregistrés	60/15	0,1377		0,1611			
POST INFOTEL	240/240	0,0256		0,0300			
Horloge parlante (12419)	240/240	0,0266		0,0311			
Services sociaux 116* Suivi d'une extension à 3 chiffres – Voir annuaire pour les extensions des services disponibles				Gratuit			
Services 900, 901, 905				Voir Liste de prix des services de Télécommunication de POST Telecom S.A.			
Prix des communications pour le service téléphonique international							
Périodes de facturation des communications : 60/01 - 1ère minute pleine, puis par seconde							
Les plages tarifaires							
Tarif réduit : du lundi au vendredi entre 19.00 et 08.00 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée, sauf : Plage réduite 2: prix réduits tous les jours entre 22.00 et 10.00 heures - Tarif plein: le reste du temps							
Les zones tarifaires							
Le détail des pays et zones est disponible sur le site www.post.lu							
		Tarif plein		Tarif réduit		Plage réduite 2	
		En € H.T.	En € T.T.C	En € H.T.	En € T.T.C	En € H.T.	En € T.T.C
Zone de voisinage		0,0890	0,1041	0,0890	0,1041	-	-
Zone 1 (Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge mobile' ci-dessous pour les destinations mentionnées)		0,1300	0,1521	0,1300	0,1521	0,1100	0,1287
Zone 2 (Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge mobile' ci-dessous pour les destinations mentionnées)		0,1764	0,2064	0,1404	0,1643	0,1404	0,1643
Zone 3		0,3133	0,3666	0,2712	0,3173	0,2712	0,3173
Zone 4		0,4191	0,4904	0,4191	0,4904	-	-
Zone 5		0,8221	0,9619	0,8221	0,9619	-	-
Zone 6		1,1440	1,3385	1,1440	1,3385	-	-
Service satellites (Services mobiles maritimes INMARSAT, THURAYA et autres services par satellite excepté EMSAT (+88213) et Iridium (+8816, +8817))		5,2921	6,1918	5,2921	6,1918	-	-
EMSAT	0088213	Service mobile personnel par satellite		2,9487	3,4500	-	-
IRIDIUM	008816, 008817	Service mobile personnel par satellite		3,4402	4,0250	-	-
NCFA	Royaume-Uni - numéros NCFA [(0)870,...]			0,1764	0,2064	-	-
Surcharge mobile				Prix par minute			
Une surcharge est appliquée sur les appels à destination des réseaux mobiles des pays suivants :						En € H.T.	En € T.T.C
Pays de la Zone 1 : Açores, Aruba, Allemagne, Andorre, Antilles Néerlandaises, Autriche, Barbade, Belgique, Bulgarie, Canada (Plage réduite 2), Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2), Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hawaï (Plage réduite 2), Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon (Plage réduite 2), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Madère, Malte, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands), Saint Pierre et Miquelon, San Marino, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque (Rép.), Vatican, Wallis et Futuna.						0,0500	0,0585
Pays de la Zone 2 : Australie (Plage réduite 2)							